



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires étrangères : ambassades et consulats

Question écrite n° 50731

## Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des personnels du consulat de France à Montréal. Les agents de recrutement local de ce consulat constatent une détérioration de leur pouvoir d'achat, notamment en raison de la faible revalorisation de leurs traitements. Cette dernière a en effet été calculée selon un indice déterminé par la prise en compte de l'inflation du pays de résidence, minorée du taux d'inflation constaté en France. Il résulte de cette méthode de calcul une neutralisation de la revalorisation au titre du coût la vie et une pénalisation financière conséquente des agents de recrutement local. Il lui demande de lui indiquer les mesures envisagées par le Gouvernement pour répondre aux aspirations légitimes de ces personnels et améliorer leur situation financière.

## Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères et du développement international est attentif à la situation, sous tous ses aspects, des agents de recrutement local qui constituent un élément important du dispositif diplomatique à l'étranger. Il est notamment vigilant quant à l'évolution de leur rémunération à Montréal, comme partout dans le monde. Il a bien noté les remarques sur une baisse de leur pouvoir d'achat en raison d'une revalorisation jugée insuffisante de leur traitement au regard du coût de la vie. S'il apparaissait effectivement un décalage important entre les rémunérations qui sont servies aux agents de droit local du consulat général à Montréal et celles proposées par d'autres représentations consulaires dans la même ville, notre ambassade à Ottawa pourrait demander la revalorisation du cadre salarial. La demande de revalorisation serait, alors soumise à l'approbation de la commission interministérielle compétente pour la revalorisation des cadres salariaux dans les postes diplomatiques et consulaires.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Lefebvre](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50731

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 février 2014](#), page 1677

**Réponse publiée au JO le :** [22 avril 2014](#), page 3436